

La Route des Vins d'Alsace labellisée « Vignobles & Découvertes »



La destination « Route des Vins d'Alsace », territoire de piémont viticole parcourant 170 km du Nord au Sud, de Marlenheim à Thann en incluant le vignoble de Cleebourg, est désormais labellisée « Vignobles & Découvertes ». Décerné le 15 mai 2019 par Atout France sur recommandation formulée par le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme, ce label vise à distinguer les destinations proposant une offre complète, correspondant à une pratique de court séjour, pertinente sur la thématique du vignoble et de qualité.

Alsace Destination Tourisme assure la coordination et l'animation de la filière œnotouristique en Alsace. Le projet de labellisation de la Route des Vins d'Alsace s'est concrétisé avec l'appui des cosignataires : le CIVA et la Marque Alsace, accompagné du SYNVIRA et des offices de tourisme de la Route des Vins.

Cette reconnaissance à l'échelon national marque une nouvelle étape pour l'œnotourisme en Alsace, thématique d'excellence de la [Stratégie d'Innovation et de Développement Touristique](#).

Découvrez ci-joint **le dossier de candidature complet du projet de labellisation qui a permis la certification : chiffres clés, études de fréquentation, stratégie alsacienne, animations et grands rendez-vous de la Route des Vins, projets de développement de la filière, etc.**

Ce sont plus de **370 acteurs œnotouristiques alsaciens désormais labellisés** : 86 caves, 89 hébergements, 65 restaurants et bars à vins, 41 activités, 27 sites patrimoniaux, 47 événements, 12 Offices de Tourisme et 12 structures réceptives.

Pour les professionnels du tourisme et de la viticulture, ce label doit permettre :

- d'améliorer la lisibilité de l'offre, de proposer des produits complets associant le vin, la restauration, l'hébergement et les loisirs
- de développer la visibilité sur un territoire
- d'accroître la fréquentation et la consommation touristique grâce à ce facteur d'attractivité
- et de développer le débouché tourisme pour la filière viticole

L'œnotourisme en France : avec **10 millions d'œnotouristes par an, 5,2 milliards d'euros de recettes générées et un taux de croissance de 4% par an** en moyenne, l'œnotourisme est un thème structurant qui génère des retombées économiques immédiates, ainsi qu'à plus long terme pour les territoires.

Contact Alsace Destination Tourisme : Marie Jo SIMON // marie-jo.simon@adt.alsace

communication@adt.alsace



ALSACE

